

## Méthodes thérapeutiques reconnues de la médecine complémentaire

Conditions supplémentaires d'assurance - assurance complémentaire SANA/COMPLETA, état au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Conditions supplémentaires d'assurance - assurance complémentaire COMPLETA EXTRA, état au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Conditions supplémentaires d'assurance - assurance complémentaire COMPLETA PLUS, état au 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Prise en charge des coûts pour les traitements médicalement nécessaires, ambulatoires et de médecine complémentaire reconnus par Helsana** : 75% des coûts des prestations sont remboursés au titre de l'assurance complémentaire SANA ou COMPLETA pour des méthodes prodiguées par des thérapeutes RME que nous reconnaissons ou des médecins. En complément des prestations couvertes au titre de COMPLETA, nous prenons en charge le montant restant de la facture à 100% au titre de COMPLETA EXTRA ou 15% du montant de la facture, max. CHF 500.- par année civile au titre de COMPLETA PLUS.

Vous trouverez une liste des spécialistes reconnus sur notre site Internet : [helsana.ch/therapeutes-complementaires](https://helsana.ch/therapeutes-complementaires)

**Important** : cette liste se base sur les conditions supplémentaires d'assurance susmentionnées. Ce n'est pas une garantie définitive de prise en charge des coûts. Le remboursement au titre de COMPLETA PLUS est possible à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir des clarifications.

### A

Acupressure  
Acupuncture  
Acupuncture au laser  
APM thérapie (Thérapie par le massage sur méridien d'acupuncture)<sup>2</sup>  
Art-thérapie :  
– Thérapie par le mouvement et la danse  
– Thérapie par le drame et la parole  
– Spécialisation en musicothérapie  
– Spécialisation en thérapie intermédiaire  
Auriculothérapie  
Autohémathérapie (médecins ou praticiens en médecine naturelle avec diplôme fédéral de NTE)  
– Sang autologue hémolysé, potentialisé, activé  
– Thérapie autosanguine  
– Traitement autologue majeur et mineur  
– Thérapie d'oxydation hématogène (TOH)  
– Thérapie par du sang irradié

### B

Biochimie selon Schüssler  
Biorésonance

### C

Cataplasmes/enveloppements  
Chromopuncture  
Conseil diététique ayurvédique<sup>1</sup>  
Conseil diététique/thérapie nutritionnelle (MTC/NTE)

### D

Diététique  
Drainage lymphatique (manuel)<sup>1</sup>

### E

Électroacupuncture  
Électroacupuncture selon Voll  
Électrothérapie  
Étiopathie  
Eurythmie thérapeutique  
Eutonie Gerda Alexander

### F

Fasciathérapie  
Formation du mouvement rythmo-organique Medau

### H

Homéopathie (classique)  
Hydrothérapie  
Hydrothérapie du côlon

### I

Intégration posturale

### K

Kinésiologie

### M

Massage ayurvédique<sup>1</sup>  
Massage classique<sup>1</sup>  
Massage des zones psychogènes  
Massage des zones réflexes du pied<sup>1</sup>  
Massage du tissu conjonctif<sup>1</sup>  
Massage médical (masseur médical)<sup>2</sup>  
– Massage du tissu conjonctif  
– Électrothérapie  
– Hydrothérapie  
– Massage classique  
– Massage des zones réflexes du pied  
– Drainage lymphatique (manuel)  
– Cataplasmes/enveloppements

Massage rythmique (anthroposophique)<sup>2</sup>  
Massage thérapeutique/Massothérapie<sup>1</sup>  
–Massage classique  
–Massage des zones réflexes du pied  
–Drainage lymphatique  
Médecine anthroposophique (uniquement par un médecin)  
Médecine ayurvédique<sup>1</sup>  
Médecine traditionnelle chinoise (MTC)  
Médecine tibétaine  
Méthode Baunsscheidt  
Méthode de détoxification  
Moxibustion (moxa)  
Musicothérapie

**N**  
Naturopathie traditionnelle européenne (NTE)

**O**  
Ostéopathie  
Oxygénothérapie en plusieurs étapes

**P**  
Phytothérapie (occidentale/orientale)  
Polarité  
Pratiques de massage (praticien en médecine naturelle)<sup>2</sup>

**R**  
Rolfing/Intégration structurale

**S**  
Saignée  
Shiatsu  
Sophrologie (bio-dynamique/caycédiennne)  
Sympathicothérapie

**T**  
Technique Alexander  
Thérapie ayurvédique<sup>1</sup>  
Thérapie craniosacrée  
Thérapie des fleurs de Bach  
Thérapie des méridiens  
Thérapie de théâtre de marionnettes  
Thérapie par équilibrage de la base de la colonne vertébrale  
Thérapie/massage des zones réflexes<sup>2</sup>  
Thérapie Dorn  
Thérapie neurale (médecins ou praticiens en médecine naturelle avec autorisation spéciale)  
Thérapie de l'ordre  
Thérapie par la couleur  
Thérapie par les sangsues  
Thérapie respiratoire  
Thérapie selon Kneipp  
Thérapie Sumathu  
Tomatis  
Trager  
Training autogène  
Travail asiatique d'énergie et du corps  
Tui-Na/An-Mo

**V**  
Ventouses

<sup>1</sup> Pour ces méthodes (individuelles), nous remboursons, au titre de COMPLETA EXTRA, 75 % des frais de traitements prodigués par des thérapeutes agréés RME et/ou ASCA que nous reconnaissons, max. CHF 750.- par année civile. Au titre de COMPLETA PLUS, nous prenons en charge 75 % des coûts, max. CHF 500.- par année civile.

<sup>2</sup> Pour ces méthodes, nous remboursons 75 % des traitements prodigués par les thérapeutes agréés RME que nous reconnaissons au titre de COMPLETA/SANA. En complément des prestations couvertes au titre de COMPLETA, nous prenons en charge le montant restant de la facture à 100% au titre de COMPLETA EXTRA ou 15% du montant de la facture, max. CHF 500.- par année civile au titre de COMPLETA PLUS. Pour les traitements effectués auprès de thérapeutes agréés ASCA que nous reconnaissons, nous remboursons 75 % des frais, max. CHF 750.- par année civile exclusivement au titre de COMPLETA EXTRA ou 75% des coûts, max. CHF 500.- par année civile exclusivement au titre de COMPLETA PLUS.

#### Traitements de médecine complémentaire à l'étranger :

Pour les traitements effectués à l'étranger, COMPLETA EXTRA prend en charge 75 % des frais des méthodes thérapeutiques reconnues, max. CHF 750.- par année civile. Au titre de COMPLETA PLUS, nous ne remboursons aucun coût. Les traitements des cures (cures balnéaires et de convalescence) ne sont pas pris en charge.